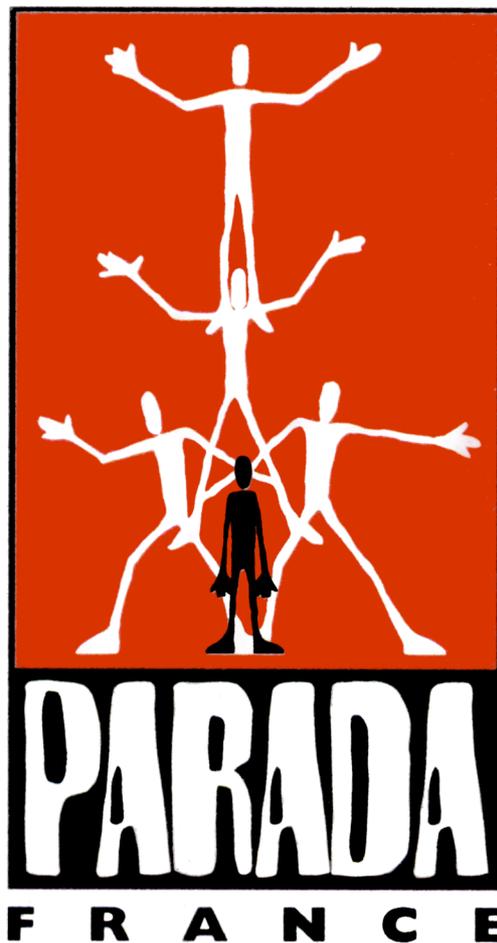


# RAPPORT D'ACTIVITES

## PARADA FRANCE



## ANNEE 2008

Association Parada France  
75 rue du Faubourg Saint-Antoine - 75011 Paris  
[contactparada@gmail.com](mailto:contactparada@gmail.com)  
<http://parada.france.free.fr>



# SOMMAIRE

INTRODUCTION

## CONTEXTE LOCAL

- DES BIDONVILLES EN FRANCE
- DES ROMS EN ROUMANIE – HISTOIRE ET MIGRATIONS
- DES MIGRATIONS DES ROMS ROUMAINS EN FRANCE
  - *LE DROIT AU SEJOUR ET LES EXPULSIONS DU TERRITOIRE*
  - *LE DROIT AU TRAVAIL*
  - *LES DIFFICULTES D'ACCES AUX SOINS*
  - *LES EXPULSIONS DE TERRAIN*
  - *LES DROITS DE L'ENFANT*

## LE PROJET ET LES ACTIONS DEVELOPPEES EN 2008

### FONCTIONNEMENT DU PROJET

PRESENTATION DE L'EQUIPE

LES TERRITOIRES TOUCHES EN 2008

### LES ATELIERS ARTISTIQUES

- OBJECTIFS DES ATELIERS
- REPARTITION DES ATELIERS
- RESULTATS QUANTITATIFS EN 2008
- RESULTATS QUALITATIFS EN 2008
  - *LES SPECTACLES*
  - *LES STAGES*
  - *LIMITES ET DIFFICULTES*

### LES ACTIONS CULTURELLES

- LES SORTIE CULTURELLES

- LES EVENEMENTS CONVIVIAUX
- LES REALISATIONS 2008 (EN PARTENARIAT AVEC AOA, NO MAN'LAND ET LA CIE CIRCADIEM)
  - « MA RUE DU HANUL »
  - HANULITA – UN ESPACE COMMUN
  - LE HANUL AUTREMENT
  - LES JARDINS DE POUCHES

## LES ACTIONS SOCIALES

### LA SCOLARISATION

- ANNEE SCOLAIRE 2007/2008
- ANNEE SCOLAIRE 2008/2009
- LIMITES ET DIFFICULTES

### L'ACCOMPAGNEMENT DES FAMILLES

- LE SOUTIEN SCOLAIRE
- L'ACCOMPAGNEMENT SANITAIRE
- L'ACCOMPAGNEMENT ADMINISTRATIF
- LES ACTIONS DE MEDIATION
- LES ACTIONS DE « REVENDICATION »
- 

## LES ECHANGES ET PARTENARIATS ASSOCIATIFS :

### LES FORMATIONS :

- ASSOCIATION MALAIKA
- LA CIRQUE DU SOLEIL
- LA FABRIQUE DE MOUVEMENTS

### LE TRAVAIL EN RESEAUX

- LA COORDINATION 93
- LE RESEAU ET LES RECOURS OQTF
- RASSEMBLEMENT AVEC LE COLLECTIF ROMEUROPE

## BILAN FINANCIER – LIMITES ET DIFFICULTES

## LES PARTENAIRES FINANCIERS

## MEDIAS

## ANNEXES

Depuis octobre 2005, Parada France développe un programme d'accompagnement des populations des bidonvilles d'Ile de France, en s'appuyant de l'expérience de la Fondation Parada en Roumanie auprès des enfants dans la rues.

Ce programme commence d'abord avec quatre artistes bénévoles qui proposent chaque semaine un atelier de théâtre à l'attention d'enfants vivant dans une situation d'extrême précarité au sein d'un bidonville baptisé « le Hanul » à Saint-Denis. La régularité des ateliers a permis de tisser des liens avec les parents et obligé l'association à étendre ses champs d'actions. Les besoins des populations vivant en bidonville sont nombreux et relèvent souvent de l'urgence. Aussi, en avril 2006 un poste de médiateur social est créé pour pallier à ce manque.

Parallèlement, un atelier Cirque est mis en place par une stagiaire et deux bénévoles, dans un bidonville d'Aubervilliers au mois d'avril 2006. L'expulsion de ce dernier au mois de Juin suivant, en provoquant la migration de ses habitants vers d'autres bidonvilles du département amène l'association à multiplier ses zones d'intervention et à constituer ainsi petit à petit une véritable équipe de terrain.

Mobile, l'équipe met en place des ateliers artistiques (cirque, arts plastiques, danse, théâtre) à l'intention des enfants dans les bidonvilles mais aussi à l'extérieur dès que cela est possible. Des sorties culturelles régulières sont également proposées aux jeunes.

De plus, un volet de médiation coutumière destiné à mieux sensibiliser les familles et à les aider dans certaines démarches nécessaires, notamment concernant la scolarisation de leurs enfants, viennent appuyer et renforcer le travail éducatif et artistique mené avec les enfants. Par ces actions il s'agit d'apporter de véritables outils pédagogiques et didactiques aux enfants comme aux adultes dans leur chemin vers l'intégration.

Enfin, dans une volonté de renverser les tabous liés à l'ignorance universelle, Parada France organise et participe à des manifestations culturelles dans les quartiers. Le Festival Rom en Scène, les stages de cirque dans les maisons de quartier, les expositions et spectacles réalisés sont autant d'événements sensibilisants qui valorisent les savoirs-faire de chacun et favorisent un réel échange.



## Contexte local

### DES BIDONVILLES EN FRANCE

Après la Seconde Guerre mondiale, du fait de la destruction de certaines cités, du niveau de pauvreté, de l'exode rural et de la venue de main-d'œuvre étrangère, se pose en France, un problème crucial de logement pour les sans-abris et les immigrés.

Au milieu des années 1960, les pouvoirs publics estiment à environ 100,000 la population habitant dans des bidonvilles dont 43% des algériens de France. Il faudra attendre presque la moitié des années 1970 pour que la politique de résorption des bidonvilles porte totalement ses fruits, mais pas pour très longtemps car de petits bidonvilles se reconstituent dès la deuxième moitié des années 1990.

Les critères retenus par l'UN-Habitat et adoptés officiellement au sommet des Nations Unies en 2002 pour définir un bidonville sont : « L'accès inadéquat à l'eau potable, l'accès inadéquat à l'assainissement et aux autres infrastructures, la mauvaise qualité des logements, le surpeuplement, et le statut précaire de la résidence. »

Cette définition s'en tient aux dimensions physiques et légales des implantations et laisse de côté les dimensions sociales, plus difficiles à quantifier.

Un bidonville est un ensemble plus ou moins vaste d'habitats précaires où la misère est concentrée. La qualité de l'habitat y est particulièrement pauvre et certaines habitations sont constituées de matériaux de récupération (bidons, cartons, plastiques, tôles, bois ...)

Généralement bâtis sur des terrains où leur présence est illégale ou seulement tolérée, les habitants squattent ou louent leur propriété à ceux qui les ont précédés, parfois à des tarifs exorbitants.

La plupart des grands bidonvilles sont situés dans des pays en développement mais, bien que ce soit souvent occulté, ceux-ci existent également dans les pays industrialisés, notamment en France et en Italie, mais de manière plus discrète.

On estime à environ 5000 le nombre de personnes vivant en bidonville en Ile de France (enfants et adultes confondus) aujourd'hui.

Généralement cachés à la vue, le long de voies de communication ou dans des friches industrielles, les bidonvilles d'Ile de France sont habités dans leur grande majorité par des roms migrants de Bulgarie ou de Roumanie, et leur taille est variable selon les terrains (de 60 à 700 personnes). Malgré les fortes incitations que leurs habitants subissent de la part des autorités locales pour les inciter à quitter les terrains, voir le territoire français, nous savons, pour les suivre depuis plus de 3 ans que les bidonvilles se reconstruisent sur d'autres terrains après chaque expulsion.

Suite à l'ouverture des frontières, à la dislocation du bloc communiste, et au passage à une économie de marché, nombre de roumains et de bulgares ont perdu leur emploi et se sont retrouvés au chômage dans les années 1990. Ce fléau n'a pas épargné les Roms, qui de tout temps ont été victimes de racisme et de discriminations, et plusieurs milliers d'entre eux ont alors commencé à quitter leur pays d'origine pour des pays d'Europe de l'ouest tels que l'Allemagne, La France, l'Italie, L'Espagne ...

On compte environ 12 millions de Roms en Europe, les deux pays qui en abritent le plus étant la Roumanie et la Bulgarie.

### DES ROMS EN ROUMANIE.

#### Histoire et Ségrégations

Au début du 14ème siècle les Roms de Valachie et de Moldavie, deux provinces de l'Empire Ottoman, sont réduits en esclavage. En 1856, le traité de Paris reconnaît l'autonomie des

deux provinces, qui prennent le nom de Roumanie à partir de 1861.<sup>1</sup>

Alors que l'esclavage des Roms et le servage des paysans avait été aboli en 1955 en Moldavie et en février 1956 en Valachie, il est de nouveau instauré en 1861 et ce n'est qu'en 1864, suite à un coup d'Etat, que l'esclavage et le servage sont définitivement abolis en Roumanie.

La " liberté " offre aux Roms un statut guère plus enviable que celui qu'ils connaissaient en tant qu'esclaves, et c'est dans une atmosphère de misère et de racisme qu'ils traversent l'histoire de la Roumanie.

Avec la crise de 29, le racisme à l'égard des Roms devient de plus en plus pesant dans le pays, et des pogroms fréquents en Moldavie et en Bessarabie ont lieu à l'encontre des juifs et des roms. Il ne s'agit plus seulement de décrire les Roms comme des " voleurs " et leurs femmes comme des " débauchées ", mais aussi de lutter contre " le péril tzigane d'appauvrissement génétique du peuple roumain ".

En 1940 la Roumanie s'allie avec l'Allemagne nazie, et en 1941, Hitler offre la Transnistrie à la Roumanie, en compensation de la Transylvanie.

Cette même année, la stérilisation des femmes roms est instituée. En mai 1942, Antonescu ordonne un recensement général de la population rom. 208.700 Roms sont recensés dans le pays, et le 1er juin, commence la déportation des Roms " nomades et semi-nomades " en Transnistrie. De 1941 à 1943, on estime à 36.000 le nombre de Roms morts en déportation en Transnistrie.

En 1948, la Roumanie devient une démocratie populaire, et les Roms sont essentiellement utilisés comme main d'œuvre non-qualifiée de l'industrie et de l'agriculture pendant toute la durée de l'ère communiste.

La chute du régime Ceausescu en 1989 est marquée par une atmosphère de racisme dont les Roms sont les premières victimes. Elle se matérialise par des conditions de vie plus précaires.

En Roumanie aujourd'hui, les roms sont toujours victimes d'un phénomène d'exclusion qui les prive des droits fondamentaux <sup>2</sup>:

- Impossibilité d'accéder à l'emploi : en Roumanie la discrimination à l'embauche perdure vis-à-vis de ceux que l'on qualifie de « brunets » en allusion à la couleur de leur peau.
- Difficultés pour obtenir des documents d'état civil, de nombreux Roms roumains n'ont pas de carte d'identité et n'arrivent pas en obtenir
- Pas ou très peu d'accès aux soins : Malgré une législation qui permet théoriquement un accès aux soins pour les plus démunis, son effectivité est loin d'être une réalité dans les pays d'émigration des Roms. En Roumanie, la pratique de paiements non officiels et en cash reste une contrainte pour pouvoir être soigné.
- Relégation dans des logements insalubres dans les périphéries des villes et des villages, sans aucun service ni équipement sanitaires.

1

En 1818, le code pénal de Valachie inclut les articles suivants :

" Section 2 : les tziganes naissent esclaves.

Section 3 : tout enfant né d'une mère esclave est esclave

Section 5 : tout propriétaire a le droit de vendre ou de donner ses esclaves

Section 6 : tout tzigane sans propriétaire est la propriété du Prince. "

Quant au code pénal moldave de 1833, il précise :

" Section II.154 : des mariages légaux ne peuvent avoir lieu entre des personnes libres et des esclaves.

Section II.162 : Les mariages entre esclaves ne peuvent avoir lieu sans le consentement de leurs

propriétaires.

Section II.174 : Le prix d'un esclave doit être fixé par le tribunal, selon son âge, sa condition et sa profession. "

Les roms sont vendus et achetés à des foires aux esclaves, le prix, au 19ème étant généralement d'une pièce d'or par kilo, sans égard pour les liens familiaux qui unissent des Roms entre eux (malgré une loi de 1757 qui interdit de vendre les enfants séparément de leurs parents), le plus souvent " par lot ".

<sup>2</sup> Rapport Romeurope 2007/2008

Association Parada France  
75 rue du Faubourg Saint-Antoine - 75011 Paris

[contactparada@gmail.com](mailto:contactparada@gmail.com)

<http://parada.france.free.fr>

- Discriminations et humiliations à l'école
- Harcèlements et violences policières
- Injures publiques à caractère raciste de la part des « gadje »

Dans ce contexte, certains choisissent l'exil et migrent vers l'ouest, notamment vers la France, qu'ils croient être le pays de la « liberté, de l'égalité et de la fraternité ».

Pour la majeure partie d'entre eux, ce sont les habitants des bidonvilles de France aujourd'hui.

## DES ROMS MIGRANTS EN FRANCE

Dans la plupart des pays concernés par l'immigration, il n'est pas exagéré de dire que les Roms sont victimes d'un phénomène de ségrégation, et le rejet dont ils sont l'objet en France est également très fort.

Bien que moins marquée qu'en Roumanie, l'exclusion dont les Roms roumains sont victimes dans le pays des Droits de l'Homme est très importante :

### Droit au Séjour :

L'adhésion de la Roumanie et de la Bulgarie à l'Union européenne est devenue effective au 1er janvier 2007. Les ressortissants de ces deux pays devraient donc, en principe, avoir les mêmes droits que les autres ressortissants.

En France, des dispositions pour poursuivre la politique de reconduction des Roumains et des Bulgares sont prises dès décembre 2006<sup>3</sup>, et en mars 2007 un décret vient préciser les modalités d'admission au séjour et d'éloignement des ressortissants roumains et bulgares devenus européens. Ces textes différencient les situations en fonction de l'ancienneté du séjour : plus ou moins de trois mois.

Au-delà de trois mois de présence, le droit au séjour est subordonné à la condition d'avoir un emploi, d'être étudiant ou de disposer d'une assurance maladie et de ressources suffisantes afin de ne pas constituer une « charge déraisonnable pour le système d'assistance sociale français », motif le plus souvent invoqué pour justifier une OQTF<sup>4</sup>. Dans la mesure où l'accès à l'emploi des Roumains et des Bulgares est régi par des règles très strictes ils obtiennent rarement l'autorisation de travailler et se retrouvent en situation irrégulière.

Ainsi sur les terrains, la police passe régulièrement distribuer des OQTF, voir des APRF. Elle est généralement accompagnée des services de l'ANAEM<sup>5</sup> qui propose les retours dits « humanitaires volontaires » pour lesquels les personnes sont ramenées par bus ou par avion et bénéficient d'une somme de 300€ par adulte et 153€ par enfant.

Les difficultés du Ministère de l'immigration, de l'intégration et de l'identité nationale à atteindre ses quotas en matière d'expulsion l'ont poussé à augmenter les retours volontaires

<sup>3</sup> Circulaire interministérielle DPM/ACI3/2006/522 du 7 décembre 2006 relative au dispositif d'aide au retour pour les étrangers en situation irrégulière ou en situation de dénuement. Cette circulaire distingue deux types d'aide au retour gérées par l'ANAEM : l'aide au retour « volontaire », qui concerne les ressortissants de pays tiers objets d'une décision de refus de séjour ou d'un APRF et qui souhaiteraient rentrer dans leur pays d'origine ; et l'aide au retour « humanitaire », qui concerne aussi bien les ressortissants communautaires que ceux de pays tiers se trouvant dans une situation de dénuement ou de grande précarité. Les Roms européens sont donc pleinement éligibles à la seconde.

<sup>4</sup> Obligation à quitter le territoire français : L'intéressé a un mois dans le cas d'une OQTF pour déposer un recours ou quitter le territoire. Il peut le faire en franchissant n'importe quelle frontière et revenir ensuite sans autre restriction. De plus, ces mesures d'éloignement sont presque toujours motivées de façon très contestable d'un point de vue juridique, l'argument principal restant « la charge déraisonnable » pour le système d'aide sociale.

<sup>5</sup> Agence Nationale d'Accueil des Etrangers et Migrants

de 204% en 2008<sup>6</sup>.

### **Le Droit au travail :**

Bien que citoyens européens, les ressortissants roumains et bulgare sont soumis à un régime transitoire qui leur ouvre une liste d'environ 150 métiers, qu'ils ne peuvent exercer qu'à condition de disposer d'une autorisation de travail. Pour obtenir cette autorisation, le demandeur doit faire des démarches complexes auprès de la préfecture, et son employeur s'acquitter d'une taxe de 893€ auprès de l'ANAEM.

Il s'agit d'un véritable parcours du combattant, et décrocher un emploi dans de telles conditions relève de l'exploit.

### **Difficultés d'accès aux soins**

Tous les acteurs de terrain font le constat d'un état de santé globalement très préoccupant des populations vivant en bidonville.

Plusieurs facteurs interviennent :

La législation, fixe un délai de trois mois de présence en France, la nécessité d'avoir des preuves de cette présence et une domiciliation avant tout accès à une assurance maladie, le plus souvent l'AME<sup>7</sup>, est une première barrière à l'accession à une couverture médicale. La méconnaissance des structures de soins, la barrière de la langue, et les priorités individuelles (avant d'aller se faire soigner, il faut d'abord pouvoir manger, et gagner de l'argent pour cela) n'encouragent pas les populations des bidonvilles à engager des démarches.

De plus, les conditions de vie aggravent l'état de santé, voire sont un facteur déclenchant de pathologies : hygiène corporelle difficile à assurer en l'absence d'accès à l'eau et à des sanitaires propres, exposition aux intempéries, terrains boueux, alimentation à base de produits récupérés dans les rejets des marchés et supermarchés, stress permanent dans la crainte d'une opération policière, présence de tas d'ordures non ramassées favorisant la prolifération de rats et parasites.

L'état vaccinal des enfants est difficile à apprécier en l'absence quasi totale de carnets de santé ou de vaccination. De même, aucun enfant ne bénéficie de surveillance des paramètres de sa croissance, de ses acquisitions ou de son état bucco-dentaire. Rares sont également les adultes qui peuvent justifier de vaccinations à jour contre le tétanos, la diphtérie, la tuberculose et les autres pathologies contre lesquelles ils pourraient se prémunir.<sup>8</sup> Pourtant, le travail de la ferraille dans de nombreuses communautés comporte un risque majeur de blessure, et donc de tétanos. Les conditions de vie dans les bidonvilles exposent par ailleurs leurs habitants à la tuberculose.

L'instabilité et les expulsions multiples des lieux de vie ne facilitent pas l'accès à un réseau sanitaire de proximité, et chaque « déménagement » provoque la rupture du suivi médical s'il y en avait un.

### **Les Expulsions de terrain :**

Plusieurs stratégies qu'elles soient légales ou non peuvent être mises en oeuvre dans la perspective de faire évacuer un lieu de vie, qu'il s'agisse d'un squat ou d'un bidonville.

L'expulsion manu-militari : La police arrive tôt le matin et procède à l'évacuation sans même que les habitants aient été prévenus auparavant. Ce fût notamment le cas du terrain du Hanul bis en Octobre 2007. Cette évacuation a été associée à des « retours volontaires » forcés pour la totalité des habitants du terrain qui ont été contraints de monter dans un bus pour les ramener à la frontière roumaine. Pas moins d'un an après, certains des anciens habitants du Hanil-bis ont réouvert le terrain.

L'expulsion accompagnée de « retour volontaire » : Environ un mois avant de procéder à l'évacuation, les services de polices procèdent à une distribution d'OQTF pour l'ensemble des habitants et les préviennent que le terrain est vouée à une expulsion prochaine. La police est dans ce cas là accompagnée de l'ANAEM qui propose (ou impose) le retour volontaire.

---

<sup>6</sup> Dépêche AFP du 13 Janvier 2009

<sup>7</sup> Aide Médicale Etat

<sup>8</sup> Rapport d'activité de la Mission Banlieues de Médecins du Monde 2007

Cette stratégie d'intimidation suffit à elle seule à vider les lieux où les roms s'étaient installés, et facilite la procédure d'expulsion, car seules les familles qui n'ont pas trouvé de solution de « relogement » restent sur les terrains.

En 2008, parmi les terrains où intervient Parada, ce processus a été appliqué au terrain du Quai de Saint-Ouen à Saint-Denis.

Là, c'est l'insalubrité qui a été mise en avant pour justifier l'expulsion. Or on peut se demander si cette insalubrité n'a pas été organisée. En effet, en laissant s'accumuler les ordures pendant presque deux années, le terrain est réellement devenu insalubre.

Parallèlement la préfecture met en place un simulacre de projet d'insertion des familles sans aucune concertation avec les acteurs de terrains. ( cf chap *Coordination 93 dans la partie Partenaires*) Ainsi quatre mois après l'expulsion du terrain, deux familles ont pu intégrer un projet MOUS<sup>9</sup>, la MOUS de Saint-Ouen pour la première et un logement en hôtel pour la seconde. Les autres familles avaient pour certaines d'entre elles accepté le retour volontaire, et pour la majeure partie ont migré vers un autre terrain de la même ville.

#### Les expulsions sur décision judiciaire :

Ces expulsions font suite à une ordonnance du tribunal qui est saisi par le propriétaire du terrain. Les habitants reçoivent une Assignation en Référé les invitant à quitter les lieux dans un certain délai. Après ce délai, la préfecture, si elle n'a pas obtenu le départ des Roms par intimidation comme cela s'est passé sur le terrain de La Courneuve en Novembre 2008, décide de mobiliser les forces de l'ordre et de procéder à l'expulsion. Ces expulsions, même dans le cadre d'une décision de justice, ne tiennent pas compte de la trêve hivernale (du 1er novembre au 15 mars)<sup>128</sup>. Théoriquement, la trêve hivernale ne s'applique pas pour les personnes entrées par voies de fait (donc en situation de squat), mais elle est généralement respectée...

Lorsqu'ils font un recours, le tribunal accorde parfois un délai avant que sa décision ne soit exécutoire. Ainsi à Argenteuil, Quai de Saint-Denis, les habitants ne se laissent pas intimider le 10 Septembre lorsqu'ils reçoivent dans la même journée des OQTF et des APRF le matin, puis une assignation en référé l'après-midi. Le recours qu'ils font aussitôt de gagner du temps et ainsi de passer l'hiver sans se faire expulser et sont encore aujourd'hui dans l'attente d'une décision de justice.

Les expulsions « humaines et sociales » :

Chaque année depuis trois ans, un « projet d'insertion social », présenté sous forme « d'expérimentation » est mis en place par l'Etat et les collectivités locales en Seine Saint-Denis dans un grand bidonville. Après Chemin Vert à Aubervilliers en 2006, la rue Campra à Saint-Denis en 2007, c'est la rue Ardoin à Saint-Ouen qui est l'élue pour la MOUS en 2008 !

Cette insertion ne pouvant soit disant pas se faire pour tous, un processus de sélection des familles par une association mandatées pour ce travail est mis en place pour 80 personnes en moyenne. Ainsi à Saint-Ouen en Aout 2008, où le nombre d'habitants gravitait aux environs de 600 personnes, un peu plus de 80 personnes ( enfants compris) ont été intégrées à la MOUS, 240 personnes se sont vue proposer un retour avec l'ANAEM et les autres sont parties progressivement d'elles mêmes. Tous, à l'exception des 80 qui ont intégré un « Village » d'insertion, vivent toujours en Ile de France dans d'autres bidonvilles.

#### **Les droits de l'enfant**

La Convention internationale des droits de l'enfant du 20 novembre 1989 pose que les États signataires, dont la France, « s'engagent à assurer à l'enfant la protection et les soins nécessaires à son bien-être » et que les lois, les tribunaux, les administrations ou les

---

<sup>9</sup> Maitrise d'Oeuvre Urbaine et Sociale

institutions de protection sociale doivent dans toutes leurs décisions faire prévaloir « l'intérêt supérieur de l'enfant [comme] une considération primordiale » (article 3). Cela implique en particulier de prendre toutes les mesures pour reconnaître « le droit de l'enfant de jouir du meilleur état de santé possible » (accès aux soins, prévention, conditions de vie, sécurité sociale... articles 24 et 26), « le droit de tout enfant à un niveau de vie suffisant pour permettre son développement physique, mental, spirituel, moral et social » (article 27) et « le droit de l'enfant à l'éducation » (article 28).

Or, en France en règle générale, les enfants qui vivent en bidonville aujourd'hui ne jouissent d'aucun de ces droits : L'accès au soin reste difficile dans la majeure partie des cas, voir impossible concernant certains domaines spécifiques (dentisterie, ophtalmologie), leurs conditions de vie sont plus que précaires, aucune famille ne peut accéder à la moindre aide sociale si elle ne dispose pas d'une carte de séjour, et la scolarisation reste difficile dans la majeure partie des communes, quand bien même ces dernières ne s'opposent pas à l'inscription des enfants en milieu scolaire. (cf chapitre scolarisation dans Les activités développées)

Contrairement à certains préjugés qui s'appuient sur des situations très marginales, l'enfant est l'objet de toutes les attentions dans la plupart des familles roms, et seules les modes éducatifs diffèrent.

Aussi, il est important de tenir compte d'un contexte culturel propre à ces communautés avant de les pointer du doigt. L'enfant, s'il est élevé quasiment exclusivement par sa mère jusque dans le courant de sa deuxième année, devient en grandissant l'enfant de toute la famille, même si son foyer principal reste la « baraque » de ses parents pour ceux qui font le choix de garder leurs enfants auprès d'eux, d'autres préférant les laisser au pays chez leurs grands parents.

Le mode éducatif est fondé sur un système de règles à respecter au sein de la communauté, et en dehors de celles-ci l'enfant jouit d'une liberté quasi-totale tout en restant toujours sous la surveillance d'un tiers. Dans ce contexte, l'enfant est très souvent décisionnaire de ses actes pour tout ce qui a attiré à des règles extérieures, comme celle d'aller à l'école par exemple.

Dans un autre registre, il est souvent reproché aux roms de pratiquer la mendicité avec leurs enfants. Or il s'agit de se demander s'il y a véritablement maltraitance de la part d'une mère lorsqu'elle fait le choix de garder son enfant auprès d'elle plutôt que de le laisser dans un campement alors qu'elle doit gagner l'argent nécessaire à la survie du foyer.

Si les parents sont souvent stigmatisés pour cette activité dégradante à laquelle ils sont contraints d'associer leurs enfants, il est important de dénoncer les traumatismes liés à l'extrême précarité de leurs conditions de vie, aux expulsions de terrain, aux arrestations devant les enfants ... Les enfants en étant les premiers touchés.

## OBJECTIFS DU PROJET :

Le projet que Parada France mène dans les bidonvilles cherche à rendre les personnes autonomes et citoyennes dans leur commune. Plus encore, Parada entend valoriser le travail de création des enfants, tout en permettant la rencontre, l'échange entre Roms et Gadjés.

Pour se faire l'association a mis en place divers actions à l'attention des populations des bidonvilles :

- Des ateliers artistiques hebdomadaires ('art plastiques, théâtre, cirque et danse (soit 7 ateliers par semaines sur 5 terrains différents.) à l'intention des enfants.
- Des sorties culturelles afin de sortir les enfants de leur environnement
- Organisation d'événements culturelles et conviviaux permettant de valoriser les habitants des bidonvilles au travers de leur culture.
- Des stages de cirque pendant les vacances scolaires
- Des spectacles produits par les enfants.

- Un accompagnement social auprès des familles notamment concernant la scolarisation des enfants, et les démarches administratives qui en découlent.
- Des séances de soutiens scolaire hebdomadaires voir bi-hebdomadaires pour certains avec les enfants les plus en difficulté.

Il est important de noter que depuis sa création fin 2005, le volume d'activités développées par l'association dans le cadre du projet Rom n'a cessé de croître, et cela à tel point qu'en 2008 aucune tournée n'a été organisée pour le compte de la Fundatia Parada en Roumanie.

Cet accroissement est dû à deux raisons majeures :

Les expulsions répétées amènent systématiquement les groupes à se reconstituer sur d'autres territoires et n'ont pas toujours la possibilité de garder la même homogénéité. Aussi, dans une volonté de suivre les mêmes enfants, l'association a dû réadapter son calendrier à de nombreuses reprises et multiplier ses zones d'intervention. Chaque nouveau terrain impliquant également de nouvelles rencontres, le nombre d'enfants touchés par les ateliers n'a cessé de croître entre 2007 et 2008.

## FONCTIONNEMENT DU PROJET

### L'EQUIPE -

#### Bénévoles :

Encadrée par deux référents, le coordinateur et un animateur artistique, l'équipe est essentiellement composée de bénévoles et de stagiaires et évolue tout au long de l'année selon les engagements de chacun.

Dans ce contexte, tout au long de l'année, l'équipe s'est appuyée sur 36 bénévoles dont 8 professionnels artistiques ( 5 circassiens et 3 comédiens), 3 intervenants ponctuels, 5 personnes dans le cadre des ateliers arts plastiques, 19 personnes d'horizons divers pour le soutien scolaire, et 1 médiateur professionnel.

#### Stagiaires :

En 2008 l'association Parada a accueilli 4 stagiaires en formation d'éducateur spécialisé : 2 pour une durée d'un mois, 1 pour une durée de 3 mois, et 1 pour une durée de 4 mois. ( ETP)

#### Salariés :

L'année 2008 a commencé avec 5 salariés à temps pleins. 3 intervenants artistiques, 1 médiateur social et 1 coordinateur.

Faute d'administrateur professionnel au sein de l'équipe et de financements attendus suffisants, l'année a été marquée par des difficultés budgétaires qui n'ont cessé de croître à mesure qu'elle a avancé. Aussi, dès le mois d'octobre l'association ne comptait plus que deux salariés.

Cette situation, ajoutée aux mouvements des terrains, notamment la migration des habitants du bidonville de Saint-Ouen vers Argenteuil et La Courneuve a eu pour conséquence directe la fermeture de certains ateliers.

## LES TERRITOIRES TOUCHES EN 2008

### Ville d'Aubervilliers (Seine Saint-Denis):

« Village » de la rue de Saint-Denis : Le « Village » est privilégié dans le sens où il participe à une Maîtrise d'Oeuvre Urbaine et Sociale ( projet MOUS), projet d'intégration financé par l'Etat, la région et la ville d'Aubervilliers. Les habitants du « Village », jouissent donc aujourd'hui de stabilité et de conditions de vie décentes.

Les enfants qui y vivent ont été rencontrés par l'association en Avril 2006 alors qu'ils habitaient un bidonville de 400 personnes environ, situé non loin de leur lieu de vie actuel, et

avec lesquels un atelier cirque hebdomadaire avait été mis en place jusqu'en juin 2007. En septembre 2007, un atelier théâtre de Comedia del Arte est venu remplacer le cirque. Encadré par 3 bénévoles professionnels de la Compagnie du Mister Bouffe, l'atelier a donné lieu à une représentation de restitution lors des journées portes ouvertes du Pré Saint-Gervais.

De plus, à la demande des enfants, 6 jeunes filles ont été intégrées à l'atelier danse animé chaque samedi à La Fabrique de Mouvements et ont participé à plusieurs représentations.

### **Ville de Saint-Ouen (Seine Saint-Denis)**

#### Terrains Ardoin/Bateliers :

Evacué en septembre 2008, les trois terrains étaient composés d'environ 600 personnes.

Le bidonville de Saint-Ouen était composé de trois communautés et s'étaient réparti le territoire en fonction. Les premiers ateliers à Saint-Ouen avaient commencé en février 2007 avec la mise en place d'un atelier arts plastiques. Dès septembre un atelier cirque y a également lieu. Parallèlement le programme de scolarisation difficilement en place du fait de la réticence de la commune en 2007, est largement facilité par l'ouverture d'une classe CLIN en janvier 2008. Il s'accompagne de séances de soutien scolaire pour 8 enfants du terrain.

Les ateliers concernaient une moyenne de 45 enfants.

Le bidonville est évacué en septembre 2008 suite à la mise en place d'un projet Mous par la mairie. 21 familles sur la centaine de familles ont été sélectionnées pour intégrer la MOUS. 3 ont refusé d'y entrer et préféré rester auprès de leurs proches.

Type d'habitat : cabanes, squat dans un vieux bâtiment appartenant à EDF.

### **Ville de La Courneuve (Seine Saint-Denis)**

Hôtel de ville : Le bidonville de La Courneuve est ouvert au printemps 2008. Sa population double suite à l'expulsion de Saint-Ouen. Il est composé d'une trentaine de familles installées dans d'anciens entrepôts Renault à proximité de la mairie. L'atelier arts plastiques se met en place dès le mois de septembre, 26 enfants y participent.

Les familles sont expulsées du terrain le 16 décembre 2008. Les démarches de scolarisation entamées par l'ASET 93 mais n'aboutiront pas. Les habitants du bidonville se déplacent vers Argenteuil et Pierrefitte.

Type d'habitat : Tentes, cabanes – absence de point d'eau – pas de ramassage des ordures-électricité sauvage.

### **Ville d'Argenteuil ( Val d'Oise)**

Quai de Saint-Denis: Suite à l'évacuation du terrain de Saint-Ouen, une partie de ses habitants ( ceux dits du bloc) s'installent dans un ancien foyer Sonacotra sous l'autoroute A86 et se voient, dès leur arrivée, notifiés des APRF, OQTF ainsi qu'une assignation en référé, dans la même journée . Des démarches de scolarisation sont entamées mais se heurtent à des difficultés auprès des services de la commune.

Compte tenu de l'éloignement du terrain et des difficultés de l'association à maintenir son programme, un travail en partenariat est mis en place avec l'ASET 95, qui aujourd'hui se rend 2 fois par semaine sur le terrain pour y dispenser un minimum d'instruction.

Type d'habitat : Bâtiment squatté - absence de point d'eau – absence d'électricité- ramassage des ordures.

Terrain de Videle : Il est habité par une centaine de personnes non loin du premier le long d'une bretelle de l'A86 par les anciens habitants de Saint-Ouen ( dits de Videle) Comme sur le terrain précédent, l'ASET 95 assure deux fois par semaine un enseignement de base.

Type d'Habitat : Cabane – absence de point d'eau – électricité sauvage – ramassage des déchets

### **Ville de Saint-Denis (Seine Saint-Denis)**

Association Parada France  
75 rue du Faubourg Saint-Antoine - 75011 Paris

[contactparada@gmail.com](mailto:contactparada@gmail.com)

<http://parada.france.free.fr>

Rue des Fillettes : Trois familles roms, autrefois établies sur le terrain du Hanul ont été logées dans une maison par la ville de Saint-Denis.

Un atelier cirque et un atelier danse hebdomadaires ont lieu avec les 6 enfants de la rue des Fillettes.

Le Hanul : Le terrain du Hanul est situé sur un tronçon de route en marge de la zone d'activité de la Plaine, entre la voie ferrée du RER D, le pont de l'A86 et la RN 410.

Les premiers arrivants, des Roms roumains, l'occupent depuis l'an 2000. Chaque occupant y a construit sa maison avec des matériaux récupérés (tôle, anciennes portes fenêtres, caravanes...).

Un protocole d'accord avait été passé entre la mairie de Saint-Denis et les occupants du Hanul en 2003, stipulant les obligations réciproques suivantes :

*De la part de la mairie de Saint Denis :*

- Fourniture d'un point d'eau
- Fourniture de l'électricité
- Fourniture de toilettes et de douches et leur entretien
- Fourniture de containers à poubelles et collecte des déchets.

*De la part des habitants du Hanul:*

- Ne pas faire augmenter le nombre d'habitants
- Scolariser les enfants présents
- Entretien du terrain, et utiliser les poubelles
- Participer financièrement aux dépenses d'électricité

Le terrain du Hanul est sans aucun doute le plus ancien d'Ile de France, et n'a quasiment pas évolué en 8 ans.

Suite à la signature du protocole d'accord il y a maintenant 5 ans, les associations et autres comités de soutiens qui avaient soutenu cette initiative se sont peu à peu désintéressés de ce terrain pour s'occuper d'autres lieux en Seine Saint-Denis.

Aujourd'hui, le Hanul regroupe 150 personnes environ, soit une trentaine de familles élargies, vivant dans des conditions précaires, avec un seul point d'eau commun. Certaines familles regroupent 10 personnes dans des baraquements de moins de 30m2. ( qui sont de loin les baraques les plus grandes en comparaison aux autres bidonvilles)

Parada intervient sur le terrain du Hanul depuis plus de trois ans, et est avec le CAM un des seuls acteurs associatifs à se rendre sur ce terrain.

Les enfants du terrains ont tous été scolarisés par le médiateur social, la population y est stable et l'entretien est fait dans la mesure du possible.

En 2008 le travail de médiation s'y est intensifié notamment grâce à l'investissement d'un médiateur rom bénévole. La mise en place d'actions éducatives plus soutenues à l'attention des enfants mais aussi la création d'événements culturels avec les habitants du terrain sont venus appuyer et enrichir les actions développées les années précédentes.

Malgré son ancienneté, le terrain du Hanul n'est pas moins exposé aux problèmes des expulsions que d'autres bidonvilles plus récents. En effet, le protocole d'accord est devenu caduque depuis la mise en place d'une MOUS à Saint-Denis, et suite à une distribution d'OQTF le 10 Juillet 2008 à tous les habitants, la stabilité de ce terrain est remise en cause.

*Type d'habitat* : Cabanes et caravane – 1 point d'eau – ramassage des déchets

Rue de Présensé : Suite à l'expulsion du terrain du passage du Gaz en décembre 2007 une cinquantaine de personnes se sont installées dans un squat à proximité du Stade de France. Jusqu'en juin 2008, 8 enfants de la rue de Présensé ont poursuivi les ateliers cirque et danse. Bien qu'il n'ait pas encore été évacué, le squat a été déserté par les roms qui l'habitaient suite à des problèmes internes avec les autres habitants de nationalité différentes.

*Type d'habitat* : Cabanes – absence de point d'eau – pas de ramassage des ordures

Le Hanul Bis : Le Hanul –bis est situé sous un pont le long de la N410. Expulsé en Octobre 2007 dans des conditions indignes\*, le terrain du Hanul bis s'est petit à petit reformé depuis le mois de septembre 2008, et est habité aujourd'hui par 3 familles qui y vivaient déjà autrefois.

Les deux enfants du Hanul bis participent aux ateliers qui ont lieu au Hanul et fréquentent la même école.

*Type d'habitat* : Cabanes – absence de point d'eau – pas de ramassage des ordures

Quai de Saint-Ouen : Le terrain du Quai de Saint-Ouen, est expulsé au début du mois de juin 2008. Il abritait plus de 150 personnes dont une quarantaine d'enfants non scolarisés quand nous les avons rencontrés en Novembre 2007, bien que certains l'aient été à certaines périodes les années précédentes.

Le terrain du Quai de Saint-Ouen était de loin le bidonville de Saint-Denis où les conditions de vie étaient les plus insalubres, faute de ramassage des déchets pendant plus de deux années.

Suite à l'ouverture d'un atelier cirque avec 16 enfants du terrain, un travail de scolarisation a pu être réalisé avec six d'entre eux.

*Type d'habitat* : Cabanes – absence d'eau – pas de ramassage des ordures

Route de la Courneuve – Cosmonaute : Ce bidonville est ouvert au mois de juin 2008 par les habitants du Quai de Saint-Ouen après leur expulsion.

Dès leur installation, l'emploi du temps des ateliers cirque est réadapté, et les démarches administratives relatives au changement d'école des enfants sont engagées par le médiateur social.

Situé dans une zone plus fréquentée à proximité d'une cité, les habitants connaissent lors de leur installation des problèmes avec des jeunes du quartier. ( jets de pierres sur les enfants, insultes sur les femmes lorsqu'elles vont chercher l'eau ...) Le hasard a fait que ces mêmes lanceurs de pierres, à l'occasion d'un séjour de découverte ont croisé le chemin d'un acteur privilégié de Parada qui a su les sensibiliser sur ces nouveaux habitants de leur quartier, et permis ainsi que cessent ce type agressions à l'encontre des roms.

*Type d'habitat* : Algéco d'entreprise squattés et baraques – absence d'eau – ramassage des ordures insuffisant.

Cité Paul Eluard: Situé dans le quartier Delaunay Belleville à Saint-Denis, ce terrain est ouvert dans le courant de l'été 2008 et a la particularité de se trouver au beau milieu d'une zone d'habitations. Composé d'environ 150 personnes, divisées en deux groupes, ce terrain abrite d'anciens habitants de la rue Campra et de Saint-Ouen. Un travail de médiation afin d'obtenir le ramassage des déchets, l'installation d'un point d'eau et de toilettes sèches a été mis en place dans le courant de l'automne, mais se heurte à de nombreuses difficultés avec la commune.

*Type d'habitat* : Cabanes – absence d'eau- ramassage des ordures.

### Tableau récapitulatif des mouvements des campements entre 2007 et 2008

( ne figurent ici que les terrains où des activités artistiques ont été mis en place par Parada – le travail de médiation a, quant à lui concerné plus de territoires)

Commune	Site	Ouvert en	Fermé en	Nb Habitants	Atelier	Migration vers
Aubervilliers	Quai Jean-Marie Tjibaou	avant 2006	2007 Incendie	100	Cirque de septembre 2006 à juin 2007 Sorties	Passage du Gaz / Gonesse
Aubervilliers	Rue de la	Avant 2006	2007	350	Cirque de	Saint-Ouen/

Association Parada France  
75 rue du Faubourg Saint-Antoine - 75011 Paris

[contactparada@gmail.com](mailto:contactparada@gmail.com)  
<http://parada.france.free.fr>

	Gare		Expulsion de terrain		décembre 2006 à Juin 2007	Passage du Gaz
Saint-Denis	Passage du Gaz	2007	2007 Expulsion de terrain	80	Cirque, Danse de Septembre 2007 à Décembre 2007 Sorties	Rue de Présensé
Saint-Denis	Rue de Présensé	2006		40	Danse de décembre 2007 à Juin 2008	Ouvert
Saint-Denis	Rue Campra	2006	2007 Expulsions avec OQTF	De 400 à + de 800	Cirque, arts plastiques de décembre 2006 à Juillet 2007	Grolay, Sarcelle, Saint-Ouen, Quai de Saint-Ouen puis Pierrefitte et Delaunay/Belleville
Saint-Denis	Quai de Saint-Ouen	2006	2008 Expulsion avec OQTF	200	Cirque d'octobre 2007 à Juin 2008 Sorties	Rue de la Courneuve ( quartier Cosmonaute)
Saint-Denis	Rue de la Courneuve	2008	2008 Expulsion de terrain	200	Cirque Sorties	Argenteuil, Pierrefitte
Saint-Denis	Hanul Rue du Caravansérail	2000	Intimidation en juillet 2008 : distribution d'OQTF	150	2005/2006 – théâtre 2006/2008 – cirque, danse, sorties	Ouvert
Saint-Denis	Boulevard Anatole France	2008 par 2 familles qui l'habitaient déjà en 2007	2007 avec retour volontaire forcé	20 aujourd'hui 50 en 2007	2005/2006 – théâtre 2006/2008 – cirque	Ré-ouvert
Saint-Ouen	Ardoin Batelier	2006	2008	600	Arts plastiques, cirque de février 2007 à Juillet 2008	La Courneuve Argenteuil Delaunay/Belleville
La Courneuve	Hôtel de Ville	2008	2008 Expulsion de terrain en Décembre	200	Arts Plastiques de septembre 2008 à décembre 2008	Argenteuil, Pierrefitte

## LES ACTIONS DEVELOPPEES EN 2008 :

### I - LES ATELIERS ARTISTIQUES ET CULTURELS :

En 2008, les ateliers arts plastiques, cirque et théâtre ont eu lieu au moins une fois par semaine dans 7 terrains de janvier à Juillet et dans 5 terrains de Septembre à Décembre. Les ateliers danse concernaient les enfants de 4 terrains jusqu'en juillet 2008 et de deux terrains de septembre à décembre. La tranche d'âge des enfants était variable selon les ateliers : En cirque les enfants étaient âgés de 6 à 14 ans, en théâtre de 7 à 10 ans, en arts plastiques de 3 à 12 ans et en danse de 6 à 15 ans pour la danse orientale. Des ateliers de danses traditionnelles ont été également organisés à des dates ponctuelles avec des jeunes et des moins jeunes, hommes et femmes, de 14 à 45 ans.

#### Objectifs des ateliers :

- Utiliser l'outil artistique comme source d'apprentissage du français et d'épanouissement personnel. Transmettre le plaisir de s'exprimer, le désir de créer et donner à l'enfant l'opportunité de s'ouvrir à un univers imaginaire et créatif en encourageant chacun dans ses productions artistiques et culturelles.
- Valoriser l'enfant afin qu'il acquière une image positive de lui et qu'il prenne confiance: apprendre à travailler ensemble, à se concentrer, à écouter, à être solidaire, à respecter et assumer le regard de l'autre etc...
- Faciliter l'intégration scolaire de l'enfant en instaurant une rigueur de travail, avec ses règles et ses devoirs dans une dynamique de groupe, lui permettre de dépasser l'échec et ainsi favoriser la persévérance, la ténacité.
- Aboutir par un spectacle de fin d'année afin que chaque enfant concrétise ses apprentissages et ait la possibilité de les représenter sur scène devant un public.

En règle générale, l'objectif des ateliers n'est pas l'acquisition de techniques mais la sensibilisation à une démarche d'apprentissage artistique individuelle et collective. L'art et l'expression ont toujours été au centre de nos actions et tous nos projets auprès de populations « socialement défavorisés partent d'un outil artistique pour impliquer les personnes dans la recherche de solution pour elles même.

#### Répartition des ateliers de Janvier à Juillet 2008

Terrain	Mardi	Mercredi	Jeudi	samedi	Nb d'enfants Moyen par séance
Hanul		Cirque		Danse	12
Saint-Ouen Bloc	Arts Plastiques	Cirque			15
Saint-Ouen - Videle	Arts Plastiques	Cirque			20
Quai de Saint- Ouen			Arts Plastique + Cirque		20

Fillettes				Cirque + Danse	4
Aubervilliers				Théâtre + Danse	6
Présencé				Cirque + Danse	5
			Total	Enfants/semaine	<b>82</b>

### Répartition des ateliers de Septembre à Décembre 2008

Terrain	Mardi	Mercredi	Jeudi	samedi	Nb d'enfants Moyen par séance
Hanul		Cirque		Danse	12
Hanul bis		Cirque			2
La Courneuve	Arts Plastiques				14
Cosmonautes				Cirque	24
Fillettes		Cirque		Danse	4

### Résultats Quantitatifs en 2008 :

Quai de st ouen : De Janvier à Juin, 28 enfants âgés de 3 à 13 ans ont été touchés par les ateliers. Parmi eux 17 enfants étaient réguliers.

Saint-Ouen ( Bloc + Videle) : De Janvier à juillet, 155 enfants âgés de 3 à 14 ans sont passés par les ateliers. 98 d'entre eux ont été réguliers pendant la période où ils ont habité le terrain.

Rue de Présencé : De Janvier à Juillet, 11 enfants âgés de 6 à 14 ans dont 8 réguliers, sont passés par les ateliers.

Aubervilliers : De Janvier à Juillet, 7 enfants âgés de 8 à 11 ans ont participé aux ateliers, tous étaient réguliers.

Hanul : De Janvier à Décembre, 39 enfants âgés de 5 à 14 ans ont participé aux ateliers. 19 d'entre eux ont été régulier réguliers pendant la période où ils ont habité le terrain.

Fillettes : De Janvier à Décembre, 6 enfants âgés de 7 à 13 ans dont 4 réguliers ont participé aux ateliers.

Hanul Bis : De septembre à décembre, les deux enfants du Hanul bis ont participé régulièrement aux ateliers.

La Courneuve : De Septembre à Décembre, 26 enfants ( dont 21 étaient de saint-Ouen ) ont participé aux ateliers. Parmi eux 18 étaient réguliers.

Cosmonaute : De Septembre à Décembre, 32 ( dont 14 étaient du quai de st ouen) dont 20 étaient réguliers.

Au total, pendant l'année 2008, **260 enfants** sont passés par les ateliers proposés par Parada.

### Résultats Qualitatifs en 2008:

Tout au long de l'année les ateliers ont permis aux enfants qui y ont assisté d'apprendre à travailler en groupe, en respectant un certain nombre de règles, plus ou moins difficiles selon leur âge et la discipline développée. Les enfants non francophones rencontrés ( qui représentent la grande majorité des enfants touchés par les ateliers cirques et arts plastiques) ont tous pu acquérir un petit répertoire en français.

Pour les enfants scolarisés, l'atelier a été pour de nombreux sujets un outil favorisant une fréquentation plus régulière de l'école.

Enfin, les ateliers cirque, théâtre et danse ont donné lieu à plusieurs spectacles de restitution du travail mené, et à de nombreux temps forts.

### Les Spectacles

**16 février** : Dans le cadre des festivités organisées pour l'arrivée du rallye Eco Trail à Paris, 8 jeunes filles d'Aubervilliers, du Hanul et des Fillettes ainsi que 8 adultes du Hanul, de Saint-Ouen et du Quai de Saint-Ouen font une représentation de danse sur la Tour Eiffel.

Trente roms d'Aubervilliers et du Hanul se sont déplacés afin de venir assister à ce spectacle. Le fait de se produire sur la Tour Eiffel, lieu mythique pour tout étranger, a été perçu pour ses participants comme un moment magique. Cette soirée reste aujourd'hui grévé dans les esprits de chacun, bien qu'en réalité, l'accueil qui a été fait aux roms n'a pas été des plus dignes, et que certains des participants, comme c'est généralement le cas dans leur quotidien, se soient heurtés aux préjugés d'une partie du personnel accueillant et aient eu des difficultés à faire valoir leur tickets repas.

**14 Juin** : Les Portes Ouvertes du Prés Saint-Gervais sont l'occasion pour les 6 enfants de l'atelier Théâtre d'Aubervilliers de faire une représentation de qualité, en costume, de la pièce de Comedia del Arte qu'ils avaient préparée tout au long de l'année. Organisée par la Compagnie du Myster Bouffe, cette journée de rencontres théâtrales sur le thème de la Comédia Del Arte a également été l'occasion pour les enfants, de rencontrer d'autres enfants ayant travaillé sur le même thème, d'en découvrir et apprécier les spectacles.

Une représentation de danse a également eu lieu ce jour là avec 6 filles du Hanul et celles d'Aubervilliers. La majeure partie des familles se sont déplacées pour venir assister au spectacle de leurs enfants.

**18 Juillet Chapiteau Raj'Ganawak** : Le projet chapiteau a été monté en partenariat avec la Cie Circadiem, troupe de cirque d'yonisienne. Depuis novembre 2007, nous avons accès à l'espace chapiteau 2 à 3 fois par semaine (selon besoins et disponibilités) et ce gratuitement. Nous pouvons donc organiser nos ateliers en ayant la certitude d'avoir un lieu qui nous est ouvert au gré des expulsions.

Suite à une semaine d'ateliers de cirque au Chapiteau avec 7 enfants du Hanul le matin, 8 enfants de Cosmonaute l'après midi, et trois jours de répétitions communes, un spectacle de restitution est organisé au Chapiteau le 18. 40 Roms des deux terrains viennent en spectateurs.

**26 Juillet sur le terrain de Saint Ouen** : Après une semaine d'ateliers quotidiens de cirque et d'arts plastiques du 22 au 26 juillet avec tous les enfants de Saint-Ouen (60 environs), une journée porte ouverte est organisée sur le terrain.

Conscients de l'évacuation imminente de ce grand bidonville, cette journée a été l'occasion pour chacun de se dire au revoir dans dans la joie et la bonne humeur.

Afin de clôturer tous les ateliers effectués durant l'année plusieurs spectacles ont été organisés avec et pour les enfants du terrain. Durant cette semaine d'ateliers intensifs, les

enfants ont pu créer les décors de leur spectacle, fabriquer des guirlandes, apprendre des chansons et mettre au point plusieurs pyramides.

### **8, 9 et 11 Novembre :**

Ayant remarqué que la troupe Kesaj Tchave (troupe de danse composée d'enfants et de jeunes roms des bidonvilles de Slovaquie) était programmée dans la ville de Saint-Denis le 8 Novembre, Parada a demandé à ce que la troupe du Hanul puisse se produire en première partie de leur spectacle. Les enfants du Hanul et des Fillettes avaient déjà eu l'occasion de voir Kesaj Tchave sur scène l'année précédente, et étaient véritablement enthousiasmés de pouvoir les rencontrer dans un autre contexte.

Les deux associations ayant des activités similaires en Slovaquie et en France, une première rencontre est programmée avant le spectacle du 8 novembre à la Fabrique de Mouvements. D'emblée, les jeunes ont créé des liens (favorisés par le fait qu'ils aient une langue commune) et les enfants du Hanul sont invités le soir même après leur propre spectacle à partager un bout de la scène avec la vedette. L'expérience de cette soirée étant une réussite, la troupe du Hanul est à nouveau sollicitée par Kesaj Tchave sur deux autres dates qu'ils ont en région parisienne : le 9 Novembre dans le cadre du Festival des Musiques du Monde à Aubervilliers et le 11 Novembre à Montreuil à l'occasion d'une soirée organisée par le comité de soutien des roms de Montreuil dans le but de promouvoir la culture roms auprès des habitants des quartiers. Ces deux dates sont l'occasion de faire plus ample connaissance et de se quitter dans la perspective de se retrouver pour créer de nouvelles choses ensemble.

**15 Novembre :** Chaque année, l'association Malaika, partenaire de Parada depuis deux ans organise un Gala de soutien à la halle Carpentier. En 2008, Parada est invitée par Malaikas à être acteur de cette soirée et à y participer activement, afin que des roms y soient aussi représentés. 8 enfants du Hanul et des fillettes y offrent un spectacle de cirque de qualité. Ils sont accompagnés par dix autres jeunes venus en spectateurs. Lors de cette soirée de nombreuses communautés en difficultés étaient présentes, ce qui a facilité partage et métissage.

**16 Novembre :** Que ce soit en France, en Roumanie ou en Italie, Parada a été marquée en 2008 par la sortie du film PA-RA-DA, de Marco Pontecorvo, dont le scénario n'est autre que l'histoire de la naissance de Parada en Roumanie il y a maintenant quinze ans. Présenté d'abord lors du Festival de Venise et dans diverses villes italiennes, le film est projeté pour la première fois en France à l'Espace Pierre Cardin à l'occasion du Festival du film italien. C'est également l'occasion pour la troupe de cirque du Hanul et des Fillettes d'ouvrir la séance et de mettre en jambe les spectateurs en présentant leur spectacle de cirque.

### **Les Stages de cirque en milieu ouvert:**

Aux côtés des ateliers proposés aux enfants des bidonvilles et des spectacles qui en découlent ponctuellement, l'association s'est appliquée en 2008 à combler le temps périscolaire des enfants scolarisés et présents sur le territoire français de longue date en organisant ou en participant à des stages de cirque en milieu ouverts (maison de quartier, centres de loisirs ...). Primordiaux lorsqu'il s'agit de faciliter la mixité, ces stages participent à l'ouverture d'esprit des enfants, changent leur regard sur l'autre et inversement, et permettent ainsi de développer de véritables échanges solidaires.

**Centre de loisirs de Saint-Ouen :** Un mercredi sur deux hors vacances scolaires, 9 enfants du bidonville de Saint-Ouen et 14 enfants du centre de loisirs partagent des ateliers de cirque au sein du centre de le loisir le plus proche. Les ateliers sont encadrés par un animateur de Parada et une animatrice du centre de loisirs et ont lieu du mois de Février au mois de Juin . Ce projet a été mis en place à la demande d'une animatrice du centre de loisir, habitante du quartier et cherchant à provoquer la rencontre entre les deux publics. La régularité des ateliers, ajoutée à une participation des mêmes enfants à chaque séance a permis tant aux enfants fréquentant le centre de loisirs qu'à ceux du bidonville de prendre le temps de se découvrir et de s'apprécier mutuellement.

**Maison de quartier de la plaine** : Durant dix jours, pendant les vacances d'hiver (du 25 au 8 mars), un atelier de Cirque quotidien, avec 16 jeunes du hanul et des fillettes, et 8 jeunes de la maison de quartier est proposé aux enfants à la Maison de quartier de la Plaine. Une restitution du stage a lieu le 8 Mars à La Belle Etoile avec la présentation d'un spectacle de cirque créé communément par les enfants du Hanul et ceux de leur quartier. Pour ce spectacle, les enfants sont accompagnés par la Fanfara Magura. Environ 50 Roms de Saint-Denis sont venus assister au spectacle. Malgré un fort investissement de la part de Parada lors de ce stage, la maison de quartier n'a pas prolongé le partenariat mis en place et n'a pas tenu ses engagements concernant la mise à disposition hebdomadaire d'une salle qui aurait permis d'organiser les ateliers de cirque et de danse avec les enfants du Hanul et ceux de leur quartier. Aussi, aujourd'hui, les répétitions de danse continuent de se faire avec les moyens du bord, chez l'habitant.

**Octobre à Nancy** : Projet mis en place en partenariat avec l'association kaléidoscope, 7 jeunes du hanul et des fillettes ont pu partir une semaine en vacances du 26 octobre au 2 novembre. Durant ce stage, ils étaient invités à faire des ateliers cirques journaliers avec 18 enfants âgées de 7 à 14 ans des cités avoisinantes de Nancy. Les jeunes étaient logés et nourris au centre équestre de la ville. Cette expérience plus qu'enrichissante a permis de faire tomber les tabous et d'éloigner les préjugés qu'un bon nombre de personnes ont encore envers les tsiganes. Les jeunes se sont acceptés et mélangés très vite, des contacts forts ont pu se créer durant cette semaine où tous partaient pour la première fois loin de leurs parents!! Tous ont gagné en confiance et en compétences artistiques, certains d'entre eux correspondent encore aujourd'hui par lettre.

#### **Limites et difficultés :**

Selon les bidonvilles, la fréquentation des enfants aux ateliers est aléatoire et il arrive souvent que les enfants qui y participent changent d'une semaine sur l'autre (c'était notamment le cas de Saint-Ouen), cependant environ 150 d'entre eux étaient réguliers et ont participé aux activités proposées toutes les semaines durant le temps de leur présence en France.

Chaque atelier n'accueillant pas les mêmes "type ou catégorie" d'enfants, il est primordial pour l'équipe de s'adapter au public qu'il rencontre en fonction de son âge, de son niveau d'acquisition du français, de son temps de présence en France, de son habitude ou non à sortir du bidonville ...

A Saint-Ouen, le nombre important d'enfants à assister aux ateliers (qui pouvait aller jusqu'à 45) pour très peu d'animateurs réguliers (3) a considérablement ralenti le processus d'apprentissage de chaque enfant.

La plus grande difficulté en 2008 a été le constat d'un échec évident avec les adolescents.

De tout temps, et cela particulièrement dans les nouveaux terrains, c'est un public chez qui il est difficile de susciter un intérêt pour les activités éducatives proposées : qu'elles soient ludiques ou purement scolaires.

Cette année a de plus été marquée par le décrochage de 7 jeunes du Hanul âgés de 13 à 16 ans, dont la grande majorité suivaient depuis leur arrivée en France les ateliers cirque.

C'est une période où l'on voit un véritable fossé se créer entre les grands et les plus jeunes. Si au printemps 2008, face à ce constat un atelier spécifique avait été ouvert à l'attention des adolescents, ce dernier a connu de nombreux remaniements et a été abandonné à l'issue du stage de cirque de Nancy, faute d'animateurs en poste compétents pour travailler avec ce public difficile.

Face à ce constat, il est important pour l'année 2009 de chercher et de trouver avec ces jeunes de nouvelles perspectives afin qu'ils ne restent pas laissés pour compte.

Force est de constater que malheureusement les établissements scolaires sont confrontés aux mêmes problématiques avec ces jeunes, qui tous ont fini par abandonner le collège en 2008. Aussi il devient urgent de trouver des solutions afin de susciter leur intérêt.

## Les sorties culturelles

Afin de sortir les enfants de leur quotidien, des sorties culturelles sont également organisées régulièrement en groupe ou en comité restreint. Lieu privilégié de découvertes et d'expériences nouvelles, les sorties sont l'occasion de s'amuser, de découvrir, d'apprendre de nouvelles choses ensemble, mais aussi de côtoyer d'autres enfants.

En 2008, 26 sorties ont été organisées et ont profité à 230 enfants de 7 bidonvilles différents. Chaque sortie fut une réussite, et a permis aux bénévoles, aux parents et aux enfants des bidonvilles de se rapprocher les uns des autres, et de gagner en complicité en partageant des instants conviviaux.

Date	Lieu	Enfants	Animateurs	Terrain concerné
05/01/08	Patinoire de Pantin	12	3	Hanul
20/01/08	Raquettes – Tour Eiffel	5	1	Fillettes
27/01/08	Raquettes – Tour Eiffel	10	2	Aubervilliers
31/01/08	Centre Pompidou	6	1	Hanul
09/02/08	Patinoire de Paris	7	2	Saint-Ouen « Videle »
10/02/08	Défilé du nouvel an chinois	6	2	Saint-Ouen « Bloc »
14/02/08	Cirque du Grand Céleste	7	1	Quai de Saint-Ouen
17/02/08	Ménagerie du jardin des Plantes	8	2	Passage du Gaz/ Présencé
23/02/08	Musée d'art et d'Histoire de Saint-Denis	25	4	Hanul
01/03/08	Ménagerie du Jardin des Plantes	16	3	Quai de Saint-Ouen
31/03/08	Jardin d'acclimatation	8	2	Saint-Ouen « Videle »
06/04/08	Spectacle de Magie	4	1	Hanul
	Cie du Mister Bouffe	6	1	Aubervilliers
17/04/08	Théâtre de Marionnette	4	1	Saint-Ouen « Bloc »
19/04/08	Spectacle de clown	3	1	Hanul
/05/08	Musée de l'Air – <i>Le Bourget</i>	3	1	Saint-Ouen « Bloc »
04/06/08	Spectacle de l' Ecole Fratellini - <i>Saint-Denis</i>	25	3	Saint-Ouen (2 terrains)
05/06/08	Spectacle de l' Ecole Fratellini - <i>Saint-Denis</i>	20	3	Hanul
20/06/08	Kermesse – Ecole Victor Hugo de <i>Saint-Ouen</i>	11	2	Saint-Ouen (Bloc)

12/07/08	Compagnie du Mister Bouffe - <i>Versaille</i>	6	1	Aubervilliers
18/09/08	Compagnie F – <i>La Villette</i>	6	1	Fillettes
28/09/08	Festival Cergy Soit	23	5	Hanul + Fillettes
10/10/08	Cité des Enfants- La Villette	12	3	La Courneuve
12/10/08	Cité des Enfants- La Villette	8	2	Cosmonautes
13/12/08	Paris Neige	4	1	Hanul

En 2008, une grande partie des sorties culturelles ont été réalisées grâce à un nouveau partenariat entre Parada et l'association Culture du Coeur qui, à de nombreuses reprises a offert gracieusement des places pour des spectacles aux enfants et leurs accompagnants. Ainsi, le spectacle de La Cie du Grand Céleste fût l'occasion pour les enfants du terrain du Quai de Saint-Ouen d'assister pour la première fois de leur vie à un spectacle de cirque et de découvrir un autre côté d'une discipline qu'ils ne connaissaient qu'au travers des ateliers proposés par l'association.

Les animateurs de l'association étant eux-mêmes des professionnels du spectacle, se produisant régulièrement sur scène, des sorties théâtres et cirque ont été organisées pour les enfants participant aux ateliers afin qu'ils puissent voir leurs animateurs sur scène.

Ce fût notamment le cas de la sortie organisée à Versailles, où les enfants ont aussi pu découvrir le château et être sensibilisés à une partie de l'histoire de France et au Cabaret présenté à l'école de cirque de Rosni.

**Limites et difficultés** : Pour ces sorties nous utilisons les transports en commun ou Léon le camion de l'association lorsqu'il s'agit de petits groupe à transporter. Les très grosses sorties ont demandé une grande logistique, les difficultés financières de l'association ne permettant pas de louer un bus, plus confortable au transport de 30 personnes. Ces mêmes problèmes financiers ont diminué le nombre de sorties qui aurait pu être envisagées au dernier trimestre, toute entrée payante pour un spectacle ou une animation étant proscrite.

### Les événements culturels et conviviaux de 2008:

- **Festival de la roulotte du 2 au 4 février** : Accompagnement de la fanfare Magura (fanfare habitant sur le terrain de Saint-Ouen ) à Chambéry. ( 2 accompagnateurs, 7 musiciens).
- **La journée internationale des Roms le 8 avril** : A Saint-Ouen, repas organisé par les familles du terrain, spectacles de cirque produits par des artistes bénévoles, contes, musique, danse etc !! (15 bénévoles mobilisés, 35 visiteurs, 45 enfants et 250 adultes)
- **Festival international des musiques du monde de Vivonne du 24 au 28 mai** : Accompagnement de la fanfare Magura à Vivonne.(1 accompagnateur, 8 musiciens)
- **Fête d' « Au Revoir » à Saint-Ouen le 26 juillet** : Spectacle des enfants et de la Cie Circadiem. Projection du documentaire Roms en errance suivit du film Gadjo Dilo en Romanes. Organisation de grillades et du buffet par les habitants du terrain. (25 bénévoles mobilisés, 45 visiteurs, 70 enfants et 280 adultes Roms)
- **Inauguration du Hanulita** : Repas préparé par les roms, spectacle de la Cie Circadiem, exposition de Thierry Lefebure, spectacle de la troupe de danse, mix de DJ Soumnakai. ( 25 visiteurs, 30 enfants et 100 adultes)
- **Participation à la Semaine de l'Egalité à Saint-Denis** : Présentation des travaux des étudiants de l'Ecole d'Architecture de la Villette avec six familles du Hanul sur le thème de l'habitat. C'est également l'occasion d'organiser un « vernissage dansant » à la Maison des Associations de Saint-Denis. Cette dernière étant à proximité du

quartier Paul Eluard où de nombreux riverains se plaignent de la présence des roms dans leur quartier, accueille également une soirée de sensibilisation intitulée : « Vos Voisins les Roms ». Lors de cette soirée, le documentaire « Les Routes perdues », réalisée l'année précédente par Aude Léa Rapin et Adrien Serbert sur le terrain de la rue Campra est projeté à l'intention des habitants du quartier Paul Eluard. Dans ce documentaire figurent une partie des habitants actuels du bidonville du quartier Paul Eluard. Il s'agissait par cette projection de montrer aux dionysiens que les roms qui sont là, sont tout aussi dionysiens qu'eux.

Ces moments de fête, de partage et de convivialité ont été l'occasion d'échanger et de rompre pour un temps avec des préjugés pré-établis

**Limites et difficultés :** Parada organise chaque année à la fin du mois de Décembre depuis 2006 un petit festival avec les roms des bidonvilles de Saint-Denis.

Le festival « Roms en Scène » est destiné à promouvoir la réalité des bidonvilles et de leurs habitants dans les quartiers d'une part, mais a aussi pour but de provoquer des rencontres et des échanges entre les personnes d'un même quartier. Ceci dans l'espoir de favoriser la mixité entre roms et gadjés. : Expositions, débats, spectacles, concerts, découvertes culinaires sont à l'affiche et sont autant d'éléments valorisants de la culture romani.

Cette année compte tenu des difficultés budgétaires de l'association, Roms en Scène n'a pas pu avoir lieu, bien que de nombreuses actions aient été réalisées pour valoriser les Roms des bidonvilles et leur culture.

## Les Réalisations en 2008

### « Ma rue du Hanul »

Partant du constat que la voie goudronnée le long de laquelle sont installés les roms du Hanul est inexistante sur les plans de la commune et ne porte aucun nom, une action est mise en place en juillet 2008 en collaboration avec les associations No Mad's land et AOA (spécialisées dans l'architecture).

Le temps d'une journée de juillet, alors que les adultes du bidonville sont partis à la frontière belge faire tamponner les OQTF qui leur ont été distribuées la semaine précédente, les trois associations réalisent un atelier avec les enfants restés chez eux. Il est décidé de nommer cette voie « La rue du Hanul, Caravanseraïl » et comme dans toute rue, d'y indiquer le numéro des maisons en suivant un ordre croissant, pair d'un côté et impair de l'autre.

Suite à cette action, la journée Internationale des Droits de l'enfant est l'occasion d'envoyer à chaque enfant une carte postale, pour lui signifier qu'avoir une adresse est aussi un de ses droits. Les habitants avaient installé une boîte à lettre et un accord oral passé avec le responsable du centre de tri. Mais le facteur n'est pas passé.

### Hanulita

A la fin du mois d'août, pendant une semaine, une deuxième action avec les associations AOA et No Mad's Land donne lieu, avec les roms, à la rénovation de l'algéco du Hanul.

Parallèlement, une caravane rénovée est aussi installée sur le terrain.

La nouvelle salle, baptisée « Hanulita », visible depuis le RER sert très vite de nouvel espace commun en devenant à la fois un lieu de réunions pour les habitants, une salle pour les cours de français et certains ateliers, une ludothèque pour les plus petits ...

Un espace de jeux avec des tapis en mousse et un espace de travail avec des tables et des chaises pour les cours de français et de soutien scolaire y sont installés.

Le 26 septembre, au lendemain d'un incendie, la soirée d'inauguration prévue est maintenue et le Hanulita réparé dans la journée par les habitants.

Au programme : une exposition de Thierry Lefébure, une projection de photos du Hanul, le spectacle de la Cie Circadiem, celui de la troupe de danse de Parada, et une intervention de DJ Soumnakai. Les habitants ont de plus cuisiné des Sarmale, spécialité roumaine, pour l'occasion.

5 bénévoles se mobilisent pour l'organisation de cette événement, 85 adultes et 18 enfants du terrain y ont participé et 25 visiteurs se sont déplacés pour venir assister aux spectacles.

#### **le 4 octobre - Les nuits blanches de Saint-Denis :**

Stand de « Gogos » fabriqués et vendus par les Roms du hanul. Match de football, maquillage, musique etc co organisés par 18 Roms du Hanul, 4 intervenants de No Mad's Land, et 3 bénévoles et un animateur de Parada. Cette soirée est l'occasion de partager un moment festif et chaleureux avec les habitants de Saint-Denis.

#### **Mi Octobre : Le Hanul Autrement ...**

##### **Projet mené en partenariat avec l'association AOA et l'école d'architecture de Paris - La Villette**

12 étudiants en architecture de l'école d'architecture de La Villette sont venus pendant six semaines faire une étude des modes de vie de la famille et de l'habitant existant. Dans ce contexte ils ont travaillé avec six foyers en concertation avec les habitants et en prenant en considération leurs conditions de vie et leurs savoirs faire. Ils devaient proposer à l'issue de cette étude 2 types de maisons :

- L'une à partir des thèmes du recyclage et de l'économie
- L'autre à partir des matériaux de construction et de l'économie.

Dans les deux cas, la consigne pour les maisons proposées était qu'elles soient modestes (50m<sup>2</sup>), démontables et transportables.

Le rendu a eu lieu le 1er décembre à la Maison des Associations de Saint-Denis, lors de la semaine de l'égalité. Malheureusement, faute d'un énoncé clair de la part des professeurs au départ, la majorité des projets proposés, étaient concrètement loin de pouvoir être réalisables au sein du Hanul ou bien alors trop coûteux.

#### **« Les Gradinas »**

Les Gradinas (jardin en roumain) naissent au mois de décembre à l'initiative des associations No Man's Land et Parada. Ce sont des ateliers de jardinage hebdomadaires avec les enfants du Hanul. Les Gradinas se situent sur les arcades qui dominent le bidonville et sont animés par des paysagistes et des jardiniers volontaires qui chaque semaine viennent aider les enfants à bêcher, semer, faire du compost.

## **II – Volet Social**

### **La Scolarisation:**

L'instruction est obligatoire pour les enfants des deux sexes, âgés de 6 et 16 ans, qu'ils soient français ou étrangers, dès l'instant où ils résident sur le territoire français (article L. 131-1 du chapitre premier du code de l'éducation, article 28 de la Convention internationale des droits de l'enfant).

«l'instruction obligatoire est assurée prioritairement dans les établissements d'enseignement» (article L. 122-1 du code de l'éducation). Aussi la mise en place ponctuelle de classes adaptées et l'organisation rapide de la scolarisation des enfants vivant en bidonville devrait être systématique.

L'accès de tous les enfants à l'école, quelles que soit leur origine et leurs conditions de vie, représente en termes d'intégration sociale, culturelle, et à terme professionnelle, une démarche prioritaire pour de nombreux acteurs associatifs, et particulièrement Parada dont le le public privilégié sont justement les enfants.

En allant à l'école, les enfants sortent de leur bidonville, rencontrent d'autres enfants, d'autres cultures, apprennent à parler le français, apprennent à lire, à écrire, ont au moins un repas chaud par jour, font des activités sportives, des sorties culturelles ....

Le plus grand frein à l'intégration, outre les préjugés, est le faible niveau d'instruction. En France, en dehors du fait qu'elle soit obligatoire, l'école reste le meilleur moyen de pouvoir un jour accéder au marché du travail. C'est dans ce contexte qu'un programme de scolarisation a vu le jour aux côtés des ateliers artistiques proposés aux enfants.

La scolarisation des enfants reste une problématique importante au sein des communautés roms qui vivent en bidonville dans le sens où bien souvent les familles ne voient pas d'intérêt dans le fait de scolariser leurs enfants.

Selon les familles, l'école va tantôt être perçue comme un véritable moteur pour une intégration à venir, tantôt totalement superflue ou bien encore le fait de scolariser ses enfants va générer la peur d'une expulsion.

**Tableau récapitulatif du programme scolarisation pour l'année scolaire 2007/2008**

Ecole	Inscrits	Radiés	Inscrits en 2008	Fréquentation	Niveau
Elémentaire Robespierre Saint-Denis	24	2	7	85%	2 Maternelles 4 CE1 3 CE2 1 CM1 14 CLIN ( dont 2 partis en Espagne)
Ecole Saint-Just Saint-Denis	2	0	0	100%	1 CP 1 CE2
Ecole Anatole France Saint-Denis	8	0	3	62%	8 CLIN
Elémentaire Victor Hugo Saint-Ouen	20	6	16	60%	18 CLIN 2 CP
Elémentaire Joliot Curie Saint-Ouen	6	6	0	50% pendant les 3 premières semaines puis 0%	CLIN
Collège Elsa Triolet Saint-Denis	4	3	1	25%	1 CLA
Collège Fabien Saint-Denis	2	0	2	100%	2 CLA
Collège Garcia Lorca Saint-Denis	1	0	0	100%	NSA
Collège Iqbal Masih Saint-Denis	1	0	0	100%	6eme
Collège Joséphine Baker Saint-Ouen	8	4 ( jamais rentrés)	3	50%	4 CLA

## Scolarisation en Septembre 2008

Ecole	Ré-Inscrits	Radiés	Inscrits à la rentrée 2008/2009	Fréquentation	Niveau
Elémentaire Robespierre Saint-Denis	12	0	6	85%	1 Maternelle 1 CP 2 CE1 2 CE2 2 CM1 1 CM2 9 CLIN ( dont 2 en décrochage)
Ecole Joliot Curie Saint-Denis	0	0	6	90%	1 CP 5 CLIN
Collège Elsa Triolet Saint-Denis	0	1	2	50 %	1 CLA
Collège Fabien Saint-Denis	2	1	1	80%	2 CLA
Collège Iqbal Masih Saint-Denis	1	0	0	100%	5eme

La différence quantitative entre les deux années scolaires peut être attribuée à deux raisons :

1. Le départ du médiateur social en charge de la scolarisation en 2008, dont le poste n'a pas pu être renouvelé a limité le nombre d'inscriptions possibles au premier trimestre. Dans ce contexte, nous avons dû réorganiser le travail relatif à la scolarisation des enfants. Aussi, avec la réduction de l'équipe nous nous attachons aujourd'hui à n'assurer que la scolarisation des enfants du Hanul et des Fillettes. Dès la rentrée nous avons préparé cette baisse d'activité de manière à ce que les bénéficiaires n'en pâtissent pas et pour cela, nous nous sommes coordonnés avec l'ASET 93 afin qu'un relai puisse être opéré, notamment concernant le travail commencé par le médiateur social sur les terrains de la rue de la Courneuve et de Comisar.
2. L'évacuation du terrain de Saint-Ouen, et la migration de ses habitants vers Argenteuil dans le Val d'Oise, nous a amené en début d'année scolaire à commencer un travail de scolarisation dans ce nouveau département. Très vite nous nous sommes heurtés à de nombreuses réticences, tant de la part de la Mairie que du dispensaire où des vaccinations avaient été faites pour 6 enfants, qui a refusé de continuer à planifier des rendez-vous pour les autres enfants des terrains. Le manque de moyens, tant humains que financiers, ajouté à la distance des deux terrains concernés, nous ont vite amenés à nous mettre en contact avec l'ASET 95 afin d'établir un relai. Grâce à cette démarche, et bien que les enfants en âge de fréquenter une école élémentaire attendent toujours de pouvoir rejoindre les bancs de l'école, l'ASET 95 se rend depuis le mois d'octobre 2008 une à deux fois par semaine sur les deux terrains d'Argenteuil en camion école.

### Difficultés et résultats du programme Scolarisation :

En 2008, nous nous sommes heurtés à différentes problématiques, et notamment à de nombreux échecs :

Les premiers concernent les refus catégoriques des familles. Bien que très minoritaires,

certaines familles sont d'emblée réticentes à la perspective d'envoyer leurs enfants à l'école et aucune démarche ne peut être entamée pour eux, tant que le travail de sensibilisation ne porte pas ses fruits. Le plus généralement il s'agit de familles dont les parents eux-mêmes ont très peu ou pas fréquenté l'école.

Avant d'arriver à l'école, même si elles ne sont pas très nombreuses, diverses démarches sont à réaliser : mise à jour de l'état vaccinal, inscription en mairie, rencontre avec les directeurs d'école et les enseignants. Certaines familles, bien qu'accompagnées, n'arrivent pas même au bout de ces démarches : départ en Roumanie, absence récurrente des parents sur le terrain les jours de rendez-vous, perte des papiers d'identité des enfants suite à un incendie ou de trop nombreux « déménagements », démotivation due à une attente trop longue de l'ouverture d'une classe ...

Pour toutes ces raisons, ce sont plus de 15 enfants de Saint-Ouen et du Quai de Saint-Ouen qui n'ont pas même pu être inscrits en mairie en 2008.

Plusieurs échecs peuvent être rapportés à l'inadaptation de l'accueil des enfants par l'école : En effet, lorsqu'ils n'ont jamais été scolarisés, les enfants ont du mal à se plier à certaines règles de base qui pourraient nous paraître évidentes : arriver à l'heure, venir tous les jours, ne pas bavarder en classe ... ( ce fût notamment le cas à Saint-Ouen.)

Aussi nous avons remarqué que dès lors que l'école représente une contrainte, si petite qu'elle soit, elle est désertée par les enfants, et cela d'autant plus quand les parents ne prennent pas la scolarisation au sérieux.

Bien que dit sédentaires, les roms ont pour beaucoup l'habitude de retourner au pays pour des durées plus ou moins longues régulièrement dans l'année. Dès lors qu'un enfant sait qu'il va partir, nous assistons systématiquement à un décrochage. Ce fut le cas de trois inscrits en 2008.

Les enfants avec lesquels nous travaillons étant dans leur grande majorité non francophones quand nous les rencontrons, il est nécessaire de les faire passer par des classes CLIN, destinées aux primo arrivants. Là, ils apprennent la langue française et les savoirs de bases qui leur permettront après un an d'intégrer une classe normale. Passer par cette classe est impératif si l'on ne veut pas courir à l'échec scolaire ou pire, à la déscolarisation.

Malheureusement toutes les écoles ne possèdent pas de classes CLIN, et les places sont très peu nombreuses, ce qui ajoute à nos difficultés concernant la scolarisation.

Aussi, une des grandes avancées cette année a été d'obtenir l'ouverture d'une nouvelle classe CLIN à Saint-Ouen au mois de Janvier 2008.

Enfin la distance, terrain/école est un facteur important concernant le décrochage, et plus l'élève devra passer de temps pour se rendre à l'école plus il aura de chances d'arrêter d'y aller rapidement. En effet, s'il est important pour la réussite des élèves de passer par des classes spécialisées, il n'en reste pas moins que les établissements ayant ce type de classes ne sont pas toujours proches des lieux d'habitat des enfants.

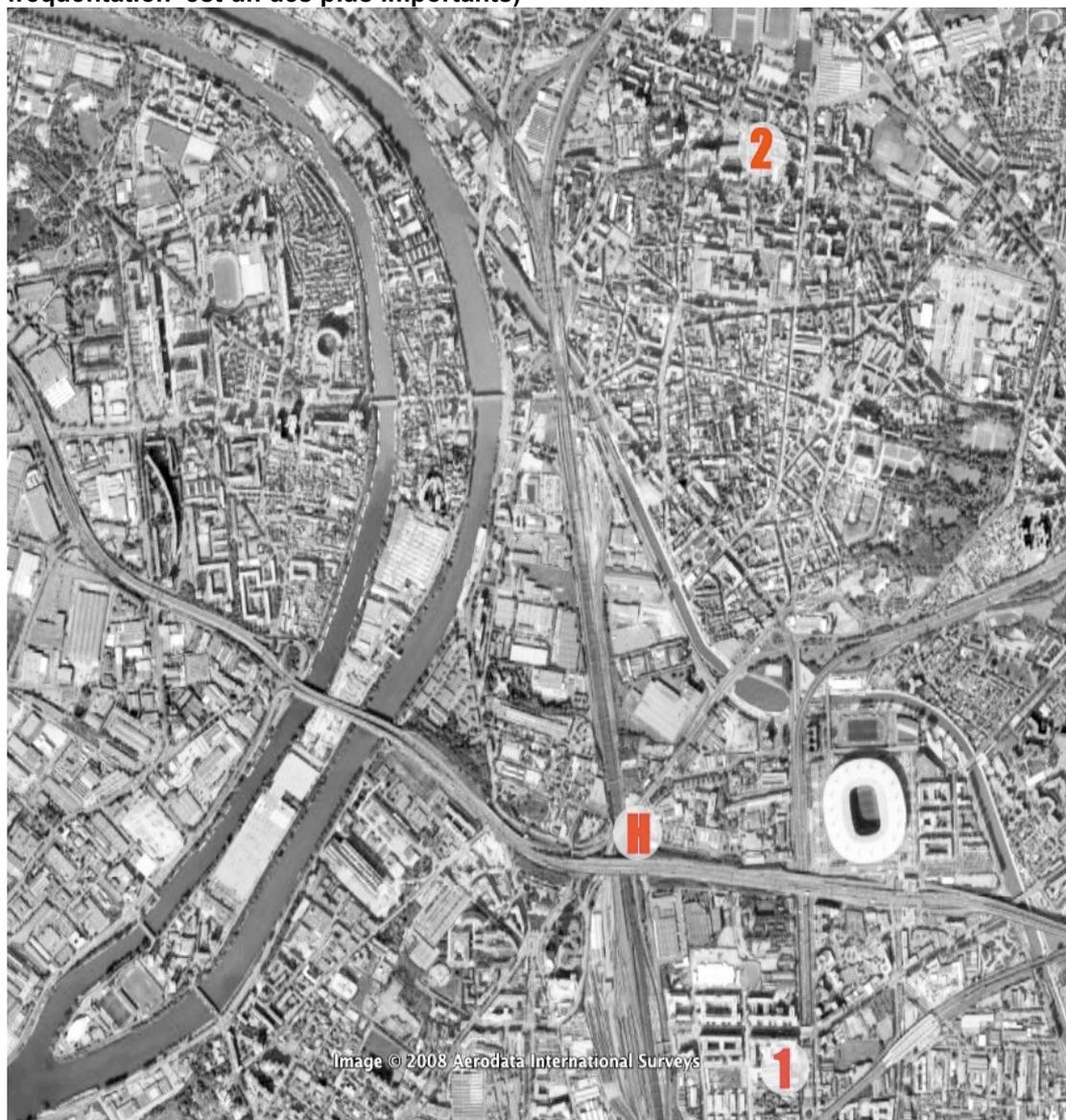
Par ailleurs, concernant les élèves scolarisés au collège, nous observons que très peu de filles le fréquentent ( 3 seulement sur la totalité des inscrits y sont allées jusqu'en juin et deux seulement depuis la rentrée). La scolarisation des filles de plus de 12 ans, est dans l'ensemble plus difficile que celle des garçons du même âge dans la mesure où les parents (le père surtout) font obstacle. Vraisemblablement, ils ont peur que les filles perdent leur virginité. Toutefois, lorsque la confiance s'installe avec la famille, la fille peut être autorisée à aller à l'école. Malheureusement cette situation ne dure qu'un temps. .. Aussi la rentrée des classes a été marquée cette année, par la perte de deux élèves, une de 14 ans qui s'épanouissait dans sa vie de nouvelle collégienne, et une autre de 13 ans ( pourtant intégrée dans une MOUS ) car elles n'ont pas eu d'autre choix que de se voir « mariées » et ont été contraintes de rentrer en Roumanie.

Par ailleurs, on remarque que les filles, dans les cas où les parents les laissent y aller sont plus motivées que les garçons, et plus sérieuses aussi.

Concernant le collège Joséphine Baker à Saint-Ouen, seuls les collégiens habitant Saint-Ouen le fréquentaient. Les élèves habitant Saint-Denis dans leur ensemble n'ont jamais fait l'effort de s'y rendre. ( ½ heure à ¾ d'heure de transport en commun + marche). Là encore nous nous heurtons au manque de places dans les classes spécialisées et à la distance terrain/école.

Il est à noter que la fréquentation de l'école est très souvent dépendante des conditions de vie et de la stabilité des terrains. Mais même quand ils la fréquentent de manière à peu près régulière, l'assiduité des enfants qui vivent en bidonville reste très aléatoire et le plus généralement liée à leur âge : plus ils sont jeunes meilleurs sont les progrès et la motivation à y retourner.

**A titre d'exemple : Distance terrain/école de 2 élèves du Hanul ( terrain où le taux de fréquentation est un des plus importants)**



-  Hanul
-  Ecole Elémentaire Robespierre - 1 Km
-  Collège Fabien - 2,5 Km

### L'accompagnement scolaire :

La réussite et l'intégration d'un enfant passant nécessairement par l'éducation dans nos sociétés, Parada a mis en place des séances de soutien scolaire à l'attention des enfants les plus en difficulté afin de les aider à faire leurs devoirs, mais aussi leur donner une occasion supplémentaire de parler français et de communiquer autrement que dans leur langue maternelle.

Hebdomadaires ou bi-hebdomadaire, les séances sont animées par des bénévoles, et sont individuelles, ou destinées à deux enfants de même niveau.

Au premier trimestre de l'année scolaire 2008/2009 cet accompagnement concerne 10 enfants du Hanul et 6 enfants de la Route de la Courneuve.

Entre Janvier et juin 2008, seuls 2 enfants du Hanul bénéficiaient de cet accompagnement.

Le soutien scolaire s'adressait sur cette même période à 8 enfants du terrain de Saint-Ouen.

#### Soutien Scolaire

Janvier - Juillet 2008

	Terrain	Nombre d'enfants
Mardi	Hanul	2
Mercredi	Fillette	3
	Saint-Ouen	2
Jeudi	Hanul	2
Samedi	Saint- Ouen	6

Septembre-Décembre 2008 :

	Terrain	Nombre d'enfants
Lundi	Hanul	2
Mardi	Hanul	2
Mercredi	Fillette	3
	Hanul bis	2
Jeudi	Hanul	3
Dimanche	Hanul	2

Soit 19 bénévoles et 21 jeunes suivis dans l'année

#### Accompagnements Sanitaire et administratif :

Bien que le public privilégié de l'association soit un public d'enfants, ces derniers ne sont pas isolés et ont tous une famille.

La réalité des bidonvilles voulant que trop peu d'organisations aident les familles à avancer dans leurs démarches d'insertion, l'association est systématiquement sollicitée par les habitants des terrains dans des domaines divers et variés :

- Domaine juridique : notamment quand ils se voient distribuer des OQTF. Ainsi en 2008 l'association a aidé les habitants à faire des recours en justice (63 en tout) suite à des distributions d'OQTF abusives sur les terrains du Quai de Saint-Ouen et au Hanul.. Concernant spécifiquement les OQTF du Hanul, l'association a mené en partenariat avec le GISTI, la CIMADE, le collectif Romeureupe et l'ASAV le projet d'un aller-retour en Belgique afin de dénoncer l'absurdité de ces procédures. Ainsi le

24 juillet un bus a été affrété par les roms du Hanul et les associations dans le but de se rendre à la frontière et par ce fait annuler les OQTF.

- **Domaine sanitaire :** De nombreuses sollicitations de la part des habitants concernent le ramassage des ordures ménagères et l'arrivée d'un point d'eau. Si dans le premier cas les communes ne sont jamais trop réticentes à mettre en place un service de collecte, il est loin d'en être de même pour le second.

En 2008 l'association a régulièrement dû se mettre en contact avec les services d'hygiène de Saint-Ouen, de Saint-Denis et de Plaine commune. Ces interventions ont permis un ramassage des ordures un peu plus régulier au Hanul qu'il n'était auparavant, et la distribution de conteneurs sur le terrain Paul Eluard accompagné d'un ramassage régulier bien qu'insuffisant.

- **Domaine administratif et social :** principalement concernant des ouvertures de droits auxquels soit ils pourraient prétendre (domiciliation, AME, ouverture de compte en banque), soit auxquels ils pensent pouvoir avoir droit (allocations familiales, carte de séjour).

Par ailleurs il arrive à l'association d'être sollicitée suite à une naissance pour l'établissement des actes d'Etat civil, les communes exigeant souvent la présence d'un traducteur. En 2008 ce sont 5 pères de familles qui ont été accompagnés par l'association afin qu'ils puissent obtenir un acte de naissance à leur nom pour leur enfants nouveaux nés.

- **Domaine médicale :** prise de rendez-vous, 1er accompagnement ( cela peut aller du dentiste à l'ophtalmologiste, en passant par la PMI, le planning familiale, voir le service des urgences)

En 2008, le nombre de rendez-vous pris dans les centres de santé a dépassé la centaine. 7 nourrissons ont été accompagnés avec leurs mamans à leur première visite en PMI, 23 enfants ont été suivis suite à des problèmes dentaires importants.

Enfin dans le cadre du programme de scolarisation, l'état vaccinal de 52 enfants a été mis à jour.

Force est de constater que pour toutes ces démarches, la majeure partie des rendez-vous sont pris à l'extérieur du département de la Seine Saint-Denis, les centres de santé y étant surchargés et les listes d'attentes pouvant dépasser trois mois !

Autant de sollicitations auxquelles il est difficile de faire face, mais qui dans un contexte de précarité extrême ne peuvent rester insatisfaites même si cela déborde largement le projet.

### **Les partenariats et échanges associatifs :**

#### **Formations :**

Malaïka : Formation de 4 heures le 12 janvier pour l'ensemble des salariés : Utilisation des extincteurs et capacité à transmettre ses savoirs dans ce domaine .

Suite à cette formations, les extincteurs qui avaient été distribués par Malaïka sur le terrain de la rue Campra en 2007, ont été redistribués rue de Préssencé et au bloc de Saint-Ouen.

Cirque du Soleil : Septembre- formation en cirque social pendant de 10 jours à Montréal pour 2 animateurs afin de réfléchir sur les modes d'interventions du cirque du Monde.

#### Echanges associatifs

**La Fabrique de mouvement d'Aubervilliers :** Ateliers Cirque avec les jeunes bénéficiaires de la fabrique durant 7 séances de deux heures chaque Lundi (28 janvier, 4 février, 11 février, 31 mars, 7avril, 28 avril, 16 juin. Ce projet d'ateliers à été mis en place suite au partenariat établi depuis 3 ans entre les deux associations. Il s'agit ici d'échanger nos savoirs faire envers différents publics.

**La coordination 93 :** La Coordination 93, dont Parada fait parti, tient des réunions mensuelles. Elle a entre autres a mis en place un forum, actualise un diagnostic des lieux de vie dans le département et se mobilise sur différentes situations très locales. Dans ce contexte en 2008, elle a interpellé la sous-préfecture de Saint-Denis à plusieurs reprises,

notamment concernant la situation et le devenir des terrains du Quai de Saint-Ouen à Saint-Denis et de celui de Saint-Ouen. En 2008, Parada a régulièrement participé à ces réunions.

### III - Situation en fin d'Année 2008

#### Les Difficultés sur le Terrain :

Que ce soit en ateliers comme dans l'accompagnement des familles, les plus grandes difficultés sont la majeure partie du temps liées au transport des personnes (déplacement lieu de vie/Fabrique – Lieu de vie/Chapiteau – Lieu de vie / destination d'une sortie – Lieu de vie/centre de santé ....)

Ces trajets, qu'ils se passent à pied, en transports en commun ou avec le véhicule 8 places de Parada, nécessitent une logistique à part entière, difficile à gérer correctement aujourd'hui compte tenu du manque de moyens de l'association.

Avec l'expérience que l'association commence à avoir dans son travail de terrain, il paraît évident que le manque de chauffeur peut être assimilé à un véritable handicap..

Une seconde difficulté concerne l'irrégularité des personnes dans leurs démarches, qu'il s'agisse de la fréquentation des enfants dans les ateliers ou à l'école, comme des adultes : irrégularité aux cours de français, absence de volonté pour aller chercher le courrier dans les centres de domiciliation, manquement aux rendez-vous dans les démarches administratives en vue de la scolarisation de leurs enfants, voir concernant leur propre santé.

Malgré cela, des progressions sensibles sont perceptibles. Ce manque de motivation, du à la fois aux conditions de vie des familles, et à une forme de défaitisme culturel spécifique au pays d'origine constitue souvent un frein à l'avancement du projet, et invite continuellement les membres de l'équipe à reconsidérer leurs actions.

Enfin, le projet grandissant, les enfants rencontrés à ses débuts, grandissent aussi. Pour certains ce ne sont plus des enfants mais bel et bien des adolescents, et un éducateur spécialisé avec une expérience de terrain ne serait pas de trop.

#### Les Difficultés au Regard du Rapport Financier :

##### Les recettes :

Les recettes n'ont pas été aussi importantes que celles escomptées ; La fondation HSBC nous a renouvelé sa confiance, ainsi que la fondation Alta Mane. Par contre, les demandes faites auprès d'autres fondations n'ont pas aboutie. Certaines sont encore en cours pour l'année 2009.

Les donateurs particuliers ont aussi été moins nombreux. Les fêtes de fin d'année n'ont pas apporté les recettes traditionnelles.

##### Les dépenses :

Près de 70% des dépenses sont liées aux salaires ce qui reflète assez bien l'activité de Parada.

Les frais de fonctionnement sont très réduits : Parada ne loue pas de bureaux et ne possède qu'un seul véhicule utilitaire.

##### Les salariés :

Le nombre de salariés est passé de 5 personnes en début d'année à 2 personnes au 30/12 :

-Les deux CDD n'ont pas été renouvelés.

-Le médiateur social (CDI) a démissionné conscient des difficultés de l'association a démissionner pour rejoindre l'ASET 93. ( ce qui a permis à une partie des bénéficiaires de toujours être assistés dans leurs démarches concernant la scolarisation)

-Son remplaçant a également démissionné en octobre pour les mêmes raisons et continue aujourd'hui de s'investir bénévolement dans la vie de l'association.

Seul les deux emplois subventionnés (emplois tremplin) ont été conservés.  
Parada France est débiteur en fin d'année auprès des organismes sociaux. Des recettes imminentes doivent lui permettre de combler ce déficit.

**Les prévisions pour 2009 :**

Les recettes prévues en 2009 doivent nous permettre de pérenniser le niveau d'activité actuel pour les quatre prochains mois. En fonction des demandes de financement en cours, d'instruction, nous déciderons de l'opportunité d'embaucher à nouveau.

## **Partenaires financiers :**

Nous tenons particulièrement à remercier :

**La Fondation Alta Mane**

**La Fondation HSBC**

**La Région Ile de France**

**La Fondation de France**

**La Fondation Solidarité SNCF**

## **Médias :**

Télévision :

- 26 Juillet 2008 – France 3 Régional
- 14 Septembre 2008 : Télévision Hollandaise
- 10 Décembre 2008 : Emission Mise au Point – Télévision suisse et TV5 Monde

Presse Nationale :

- VSD : Avril 2008
- Le Parisien : Aout 2008

Cité dans : - l'Humanité  
- La Vie des Idées (Revue Scientifique)

## Presse Locale :

- Le Parisien Edition Saint-Denis
  - Mars : La Piste aux Etoiles
  - Juillet : Saint-Ouen, c'est fini
- Le Journal de Saint-Denis